



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **15 mai 2018**, à 18h30, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1	M. Jean-François Desrosiers	Siège # 4	M. Nicolas Dufresne
Siège # 2	M. Marc Bédard	Siège # 6	Mme Patricia Hamel

Absents : Siège # 3 Mme Sylvie Gélinas
Siège # 5 Vacant

Mme Manon Tremblay, directrice générale adjointe, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Gilles Marchand, constate le quorum à 18h31 et déclare la séance ouverte. M. Nicolas Dufresne, conseiller, suggère de laisser le varia ouvert.

Ordre du jour

15 mai 2018

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du rapport financier 2017
4. Période de questions
5. Levée d'assemblée

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2018-05-012) 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère, Mme Patricia Hamel et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. Dépôt du rapport financier 2017

4. Période de questions

Aucune personne n'est présente dans la salle.

5. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés.

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, de lever l'assemblée à **19 heures et 27 minutes**.

Gilles Marchand
Maire

Manon Tremblay
Directrice générale adjointe

Le maire, M. Gilles Marchand, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.